

**Communiqué
de presse**



Géoparc Terres d'Hérault

Montpellier, le 17 décembre 2024

Géoparc Terres d'Hérault : le Département signe une convention d'étude avec le Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques de l'Université Paul Valéry-Montpellier 3

Lors de la session de l'Assemblée départementale du 16 décembre, les conseillers départementaux ont voté en faveur d'une convention d'études avec le Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques de l'Université Paul Valéry-Montpellier 3. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la démarche de labellisation par l'UNESCO du Géoparc Terres d'Hérault et consiste à réaliser l'inventaire de la production minière et carrière sur ce périmètre.

La démarche de labellisation par l'UNESCO

Depuis 2022, le Département de l'Hérault s'est engagé dans **une démarche de labellisation par l'UNESCO du Géoparc Terres d'Hérault**, afin de valoriser et préserver l'histoire et le patrimoine géologique exceptionnel de ce territoire ; et de mettre en valeur son influence sur la structuration du territoire héraultais (paysages, agriculture, modes de vie...). En effet, 540 millions d'années d'histoire géologique en continu peuvent être racontées grâce à la diversité des roches et aux processus géologiques présents. Des affleurements nombreux et de qualité sont observables ; des sites d'intérêt international qui parsèment ce territoire et ont influencé son appréhension par ses habitants

Le 3 décembre dernier, en présence du Président Kléber Mesquida, du sous-Préfet de Lodève Éric Suzanne et de l'ensemble des partenaires engagés dans la démarche de labellisation (élus, acteurs économiques et touristiques, membres du Conseil scientifique et de prospective et du Comité stratégique...), la candidature du Géoparc Terres d'Hérault a officiellement été lancée.

La prochaine étape aura lieu au printemps/été 2025, lorsque les experts internationaux représentant les Géoparc Mondiaux UNESCO viendront visiter et évaluer officiellement la candidature du Géoparc Terres d'Hérault.

Service presse Département de l'Hérault

Eléonore AVENET 04 67 67 67 23 – 07 70 00 69 38

Florence BALDIT 04 67 67 49 04 – 06 46 12 70 09

actu@herault.fr

Un projet d'étude pour enrichir le dossier de candidature

Afin de préparer efficacement cet examen et de constituer un dossier de candidature solide au regard de l'exigence du cahier des charges de l'UNESCO, **le Département de l'Hérault mobilise les partenaires impliqués dans la valorisation du patrimoine géologique**, à travers par exemple des conventions d'études.

Le Président Kléber Mesquida et José Fornairon, Président du Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques (CRPEE), lié à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3, ont souhaité s'engager dans un partenariat à travers une convention pour le projet d'étude : « **Inventaire de la production minière et carrière sur le territoire du département de l'Hérault** ». En effet, de nombreuses mines et carrières se localisent au sein du Géoparc ou en périphérie ; et leur inventaire nécessite un travail d'investigation et de diagnostic s'inscrivant pleinement dans le cadre du programme d'action 2023-2026 du Géoparc.

A l'issue de la mission qui durera 4 mois, **le Département versera au CRPEE la somme de 2 000 €** au titre du défraiement pour son implication dans la valorisation du patrimoine géologique héraultais.



Lancement de la candidature au label Géoparc Mondiaux UNESCO © Département de l'Hérault

+ d'infos : geoparc.herault.fr

Espace presse :

- [Dossier de presse](#)
- [Dossier de candidature UNESCO](#)
- [Photos](#)

LES PROCHAINES ETAPES !

- **Printemps/Eté 2025** : Accueil dans l'Hérault des évaluateurs internationaux pour évaluer notre patrimoine géologique et la dynamique de la candidature.
- **2026** : Délibération et réponse de l'UNESCO